

0690035N
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE
50 BOULEVARD DES ETATS UNIS
69372 LYON CEDEX 08
Tel : 0478783178

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 7


Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Date de réunion de la séance initiale : 06/10/2020

Nombre de présents à la séance initiale : 13

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 10

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/10/2020

Réuni le : 14/10/2020

Sous la présidence de : M-Bernadette Buffarot

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention urdla 2020/2021

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0